

**3.5.373 - ZERO-PH(F)YTO F&L(G)**

**Zéro Phyto : synthèse et validation des connaissances et pratiques transfrontalières en production de fruits et légumes.**

**1. OPERATEUR CHEF DE FILE**

Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) / Waalse Centrum voor Landbouwkundig Onderzoek (CRA-W)

Code postal : 5030

Ville : Gembloux

Pays : Belgique

**2. OPERATEURS ET BUDGET**

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
<b>Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) / Waalse Centrum voor Landbouwkundig Onderzoek (CRA-W)</b>	<b>WA</b>	<b>300 063,63 EUR</b>	<b>150 031,81 EUR</b>
Bio en Hauts de France (BHDF)	FR	50 112,17 EUR	25 056,08 EUR
FREDON Nord Pas-de-Calais	FR	155 060,11 EUR	77 530,05 EUR
INAGRO vzw	VL	149 951,10 EUR	74 975,55 EUR
Université Picardie Jules Verne, Unité EDYSAN (UMR7058 CNRS)	FR	84 456,00 EUR	42 228,00 EUR

**ZERO-PH(F)YTO F&L(G)**

Provinciaal Proefcentrum voor de Groenteteelt Oost-Vlaanderen	VL	150 240,15 EUR	75 120,07 EUR
<b>TOTAL</b>		<b>889 883,16 EUR</b>	<b>444 941,56 EUR</b>

### 3. RESUME

La poursuite du développement de l'agriculture biologique et l'application de méthodes « zéro phyto » dans nos régions constituent un enjeu économique, de santé humaine et de protection de l'environnement. Le secteur des fruits et légumes est un des plus gros consommateurs de produits phytopharmaceutiques (Corder, 2017 -Estimation quantitative des utilisations de produits phytopharmaceutiques).

Pour répondre à ces enjeux et aux préoccupations des consommateurs, il est nécessaire de concevoir de nouveaux systèmes de production. Il s'agit d'un défi d'une telle ampleur qu'il est primordial d'unir nos compétences au sein du bassin transfrontalier.

L'objectif de ce projet est d'identifier, valider et transmettre des clés pratiques pour pouvoir produire des fruits et légumes sans aucune pulvérisation de produit phytopharmaceutique. Différents leviers existent mais sont encore mal connus tels ceux qui concernent les aspects agronomiques, diversification des productions, luttés physiques, connaissance des maladies et ravageurs clefs, les méthodes alternatives de protection sans intrant, etc.

Ce rassemblement de connaissances sera possible grâce à l'union d'acteurs clés du secteur comprenant également des producteurs innovants du bassin transfrontalier.

Les moyens faisant leurs preuves seront diffusés à tous les acteurs du secteur, du producteur au consommateur. En France et en Belgique des mesures interdisent déjà l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour les collectivités et les espaces publics, et dès 2019, pour les particuliers.

### 4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2019

Date de fin : 01/01/2021

## 5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Protection et amélioration de la biodiversité, protection de la nature et infrastructure verte

## 6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

30 novembre 2018